

Biologie moléculaire

Objectifs:

Les participant·e·s sont capables,

- d'expliquer les principes des techniques de biologie moléculaire;
- d'expliquer la signification des techniques de biologie moléculaire pour le laboratoire médical et de décrire les domaines d'application;
- d'évaluer et d'assurer la qualité des examens.

Contenu:

- Bases des méthodes génomiques
- Exemples pratiques en microbiologie
- Contrôle qualité en diagnostic génomique
- Pièges et échecs en microbiologie
- Bases des méthodes génomiques en génétique et leur application
- Impact social des tests génétiques

Formateurs/Formatrices:

Reto Lienhard, Microbiologiste FAMH, Membre du CNRT, SRNJTS (Transfusion), 2300 La Chaux-de-Fonds

Christine de Kalbermatten, pharmacienne, fondatrice et directrice de MaRaVal - maladies rares valais - seltene krankheiten wallis, Rue des Cèdres 28, 1950 Sion

Thomas von Känel, PhD, FAMH en génétique médicale, Chef du Service de Génétique médicale, Hôpital du Valais (HVS) – Institut Central des Hôpitaux, Av. Grand-Champsec 86, 1950 Sion

Séverine Arcioni, Biologiste, FAMH en génétique médicale, Service de Génétique médicale, Hôpital du Valais (HVS) – Institut Central des Hôpitaux, Av. Grand-Champsec 86, 1950 Sion

Dates: Lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 novembre 2026

Lieu: 16 et 17 novembre à la Chaux-de-Fonds et 18 novembre à Sion (les lieux exacts seront communiqués à la fin du délai d'inscription)

Épreuve de certification:

Examen écrit avec exemples pratiques, durée 120 minutes.

Date: Jeudi 10 décembre 2026

Heure: de 9:00 à 11:00

Lieu: B'VM, Bollwerk 15, 3011 Berne (à côté de la gare de Berne)

Frais: **Cours y c. épreuve de certification:** CHF 1'233.- membres labmed
CHF 2'055.- non membres

Cours sans épreuve de certification: CHF 1'048.- membres labmed
CHF 1'747.- non membres

Epreuve de certification sans cours: CHF 925.- membres labmed
CHF 1'541.- non membres

Délai d'inscription: Lundi 26 octobre 2026

Confirmation d'inscription: Chaque inscription est confirmée par courriel.

Au plus tard 2 semaines avant le début, l'organisation définitive du module partiel est confirmée et vous recevez des informations complémentaires.

Annulation:

L'annulation est à déposer par écrit :

jusqu'au délai d'inscription	sans frais
jusqu'à un jour avant le début du cours	50% des frais d'inscription
dès le début du cours	100% des frais d'inscription
ou une personne de remplacement est annoncée par écrit.	

Attestation:

Une attestation détaillée est délivrée.